



Jeudi 23 janvier 2025

Cuba affirme sa défense inébranlable de son projet d'édification nationale centré sur l'humain

Donald Trump annule le retrait de Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme



Marche de plus de 500 000 personnes à La Havane, le 20 décembre 2024, pour exiger la levée du blocus criminel des États-Unis.

- **Donald Trump annule le retrait de Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme**
 - **Face à l'offensive impérialiste, Cuba vaincra**
– *Déclaration du gouvernement révolutionnaire de Cuba* –
- **Cuba mène l'exercice militaire stratégique Bastion 2024**

Cuba affirme sa défense inébranlable de son projet d'édification nationale centré sur l'humain

Donald Trump annule le retrait de Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme

« Le président Trump, dans un acte d'arrogance et de mépris de la vérité, vient de rétablir la désignation frauduleuse de Cuba comme État soutenant le terrorisme »,

a déclaré le 20 janvier sur le réseau social X, Miguel Diaz-Canel Bermudez, président de la République et premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba.

« Ce n'est pas surprenant. Son objectif est de continuer à renforcer la cruelle guerre économique contre Cuba à des fins de domination », a-t-il ajouté, en référence à la décision, dès le premier jour de son mandat, du nouveau président des États-Unis d'Amérique, de révoquer 78 actions, ordres exécutifs et mémorandums présidentiels approuvés par son prédécesseur, Joe Biden.

« Le résultat des mesures de siège économique extrêmes imposées par Trump a été de provoquer une pénurie de notre population et une augmentation significative du flux migratoire de Cuba vers les États-Unis. Cet acte de moquerie et d'abus confirme le discrédit des listes et des mécanismes coercitifs unilatéraux du gouvernement américain. La cause légitime et noble de notre peuple l'emportera et, une fois de plus, il gagnera », a déclaré le chef de l'État cubain.



Donald Trump a révoqué le mémorandum présidentiel du 14 janvier émis par le président Biden, qui déclarait que le gouvernement cubain n'avait fourni aucun soutien au terrorisme international au cours des six mois précédents et offrait des garanties qu'il ne soutiendrait pas les actes de terrorisme international dans l'avenir.

La liste des « entités soumises à restriction » (NSPM-5), créée lors du premier mandat du nouveau chef de l'État, qui l'avait signée en juin 2017, a également été rétablie[1].

Dans le communiqué publié le 14 janvier à propos du décret de Biden, le ministère cubain des Relations extérieures (MINREX) avait évoqué la possibilité que le gouvernement des États-Unis revienne dans un futur proche sur les mesures adoptées par Biden ce jour-là, comme cela s'est produit à d'autres occasions, et comme signe du manque de légitimité, d'éthique, de cohérence et de raison dans sa conduite à l'encontre Cuba.

Note

1. Le 14 janvier 2025, le président Biden a annulé la désignation de Cuba comme État soutenant le terrorisme (« EST ») et a levé les restrictions sur les transactions financières avec certaines parties cubaines en délivrant au Congrès une certification d'annulation de la désignation de Cuba comme État soutenant le terrorisme (« Certification ») et le mémorandum de sécurité nationale 29 (« NSM-29 »)

révoquant un mémorandum présidentiel antérieur sur la sécurité nationale relatif à Cuba qui avait été publié par le président Trump en juin 2017.

Le décret de Biden du 14 janvier annulant le mémorandum présidentiel de Trump du 12 janvier 2021 déclarait que le gouvernement de Cuba n'avait apporté aucun soutien au terrorisme international au cours des six mois précédents et donnait l'assurance qu'il ne soutiendrait pas d'actes de terrorisme international à l'avenir.

La liste des « entités soumises à des restrictions » (NSPM-5), créée pendant le premier mandat de Trump en tant que président, également signée en juin 2017, a également été rétablie.

Le président Biden a également envoyé une lettre aux présidents de certaines commissions du Congrès sur la suspension du droit d'intenter une action en vertu du titre III de la *Loi de 1996 sur la liberté et la solidarité démocratique cubaine (LIBERTAD)* (également connue sous le nom de Loi Helms-Burton) (« Lettre sur le titre III »), suspendant pour six mois au-delà du 29 janvier 2025 le droit d'intenter une action en vertu du titre III de la loi pour « trafic » de biens confisqués réclamés par des ressortissants américains.

Donald Trump a annulé à la fois la certification et le NSM-29, rétablissant de fait le statu quo. Il ne semble pas encore avoir annulé la Lettre du Titre III, mais personne ne serait surpris s'il ne prolongeait pas la suspension de six mois du droit d'intenter une action en vertu du Titre III, car il est le premier président à ne pas maintenir la suspension de la disposition depuis sa promulgation en 1996, l'ayant autorisée à procéder pour la première fois en avril 2019.

Cuba a été initialement désigné comme un pays à statut spécial (ESS) en 1982, mais le président Barack Obama a annulé cette désignation en mai 2015. Puis, le 11 janvier 2021, dans les derniers jours de la première administration Trump, le département d'État américain a annoncé la redésignation de Cuba en tant que ESS pour avoir prétendument soutenu des actes de terrorisme international et accordé l'asile à des terroristes.

Cuba fait déjà l'objet de sanctions exhaustives et de contrôles stricts des exportations. Par exemple, l'administration Biden n'a jamais annulé l'imposition par la première administration Trump d'un seuil *de minimis* de 10 % pour Cuba en octobre 2019, qui concerne les droits de douane et taxes pour les marchandises venant de Cuba.

Conséquences de la nouvelle désignation sur les sanctions et les contrôles à l'exportation

Les sanctions et les restrictions déclenchées par le statut de ESS de Cuba, dans le langage américain, comprennent :

1. l'obligation d'obtenir une licence pour l'exportation ou la réexportation de biens ou de technologies susceptibles de renforcer de manière significative les capacités militaires de Cuba ou sa capacité à soutenir le terrorisme;
2. l'interdiction d'exporter et de réexporter vers Cuba des articles et des services de défense, ainsi que la technologie connexe, en vertu de la réglementation sur le trafic international d'armes;
3. l'obligation pour les États-Unis de s'opposer aux prêts accordés à Cuba par la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales;
4. l'interdiction de toute assistance à Cuba dans le cadre des programmes Food for Peace, Peace Corps et Export-Import Bank;
5. l'interdiction pour les personnes américaines (c'est-à-dire les entités organisées selon les lois américaines et leurs succursales non américaines, les personnes et les entités physiquement situées aux États-Unis, ainsi que les citoyens américains et les étrangers résidents permanents, où qu'ils se trouvent ou soient employés) d'effectuer des transactions financières avec le gouvernement cubain sans une licence du Bureau de contrôle des actifs étrangers du département du Trésor des États-Unis, en vertu des règlements sur les sanctions à l'encontre des gouvernements de la liste du terrorisme; et

6. une exception à l'immunité souveraine qui permet aux ressortissants américains de porter plainte contre le gouvernement des États-Unis devant les tribunaux américains pour des dommages corporels et des décès résultant du terrorisme ou d'un soutien matériel au terrorisme.

La « liste des entités restreintes de Cuba »

La « Liste des entités restreintes de Cuba » a été établie conformément à la NSPM-5 et comprend des entités considérées comme étant sous le contrôle des services militaires, de renseignement ou de sécurité cubains ou agissant pour leur compte ou en leur nom, et avec lesquelles des transactions financières directes profiteraient de manière disproportionnée aux services militaires, de renseignement ou de sécurité cubains ou à leur personnel, au détriment du peuple cubain ou des entreprises privées à Cuba. Le 16 janvier 2025, le secrétaire d'État américain a publié un avis annonçant que l'annulation avait eu lieu. Cette annulation a maintenant été retirée.

Il est généralement interdit aux personnes soumises à la juridiction américaine de s'engager dans certaines transactions financières directes avec des entités et des sous-entités identifiées par le département d'État sur la liste des entités soumises à des restrictions à Cuba.

(Granma, 20 janvier 2025 ; sanctionsnews.bakermckenzie.com)



Face à l'offensive impérialiste, Cuba vaincra

– *Déclaration du gouvernement révolutionnaire de Cuba*
le 21 janvier 2025 –



Le président étasunien Donald Trump s'en prend à Cuba dès le premier jour et sans aucun prétexte. La décision de rétablir les mesures draconiennes de guerre économique contre Cuba, que son prédécesseur avait éliminées quelques jours auparavant, est une démonstration de l'agressivité de l'impérialisme étasunien contre la souveraineté, la paix et le bien-être de la population cubaine. Parmi ces mesures figure l'inclusion de notre pays, une fois de plus, sur la liste arbitraire des États qui, soi-disant, parrainent le terrorisme, une désignation qui témoigne d'un mépris absolu pour la vérité.

Cela n'a rien de surprenant. La déclaration du ministère des Relations extérieures le 14 janvier alertait déjà que « le gouvernement de ce pays pourrait revenir prochainement sur les mesures adoptées aujourd'hui, comme cela s'est produit en

d'autres occasions et comme preuve du manque de légitimité, d'éthique, de cohérence et de raison dans sa conduite à l'encontre de Cuba ». Il a également affirmé que « les politiciens étasuniens s'attardent rarement à trouver une justification... ». C'est ainsi qu'ils gouvernent dans ce pays.

Trump a interprété son accession au pouvoir comme le couronnement d'un empereur. Son ambition englobe, seulement pour commencer, la conquête du Canada, l'usurpation du Groenland, le changement de nom du golfe du Mexique et la spoliation des Panaméens de leur canal. La doctrine hégémonique de Monroe et la Destinée manifeste, qui ont été imposées à l'Amérique latine et aux Caraïbes par le sang et le feu, servent de guide à la nouvelle équipe gouvernementale.

Les groupes et les hommes politiques qui ont fait de l'agression contre Cuba un mode de vie, qui ont tiré profit pendant des décennies du négoce anti-cubain, et qui partagent aujourd'hui l'ivresse du nouveau président, se joignent à lui. Tous portent une lourde responsabilité dans la situation économique difficile du pays et dans l'augmentation du flux migratoire de Cuba vers les États-Unis.

Ce nouvel acte d'agression du gouvernement des États-Unis contre le peuple cubain montre, une fois de plus, le véritable objectif, cruel et impitoyable, de ces mesures, et de tant d'autres, d'encerclement et d'étouffement, qui sont appliquées à Cuba à des fins de domination. Il s'agit de la réaction d'impuissance face à leur incapacité de faire plier notre volonté et face au respect, à la sympathie et au soutien que la Révolution suscite parmi les peuples du monde.

Le blocus économique, son renforcement et les nouvelles mesures agressives continueront à peser, avec un effet très néfaste, sur notre économie, le niveau de vie, les potentialités de développement et les rêves légitimes de justice et de bien-être du peuple cubain, comme cela s'est produit durant ces dernières années.

Ils ne nous détourneront pas de la voie socialiste, de notre détermination à redresser l'économie, à encourager la plus grande solidarité, la créativité, le talent, l'esprit de travail, et à défendre, comme un bastion inexpugnable, la liberté, l'indépendance, la souveraineté et le privilège de construire un avenir sans ingérence étrangère.

Le peuple cubain exprime sa reconnaissance pour les nombreuses expressions de soutien et de solidarité reçues du monde entier, de gouvernements, de Cubains vivant à l'étranger, de parlements, d'organisations politiques, religieuses et sociales et de personnalités politiques des États-Unis et d'autres pays.

Que personne ne se fasse d'illusions ! Le peuple cubain s'est exprimé avec une détermination et une force claires lors de la marche du 20 décembre. Ici prévaut la conviction que CUBA VAINCRA.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

La Havane, 21 janvier 2025

(Cubaminrex)



Cuba mène l'exercice militaire stratégique Bastion 2024



Le président du Conseil de la défense nationale, Miguel Diaz-Canel Bermudez, rencontre le Conseil de la défense de La Havane au sujet de l'exercice Bastion 2024.

Le 22 janvier, Cuba a lancé l'exercice militaire stratégique *Bastion 2024*. L'exercice culminera avec la Journée de la défense nationale, le samedi 25 janvier. *Bastion 2024* était prévu pour novembre 2024 mais a été reporté en raison des ouragans Oscar dans les provinces de l'est et Rafael dans l'ouest, et de l'impact des tremblements de terre dans les provinces de Granma et Santiago de Cuba.

Avant le lancement, le président de la République de Cuba, Miguel Diaz-Canel Bermudez, en sa qualité de président du Conseil de défense nationale de Cuba, a rencontré le général d'armée Raul Castro Ruz, les membres du Conseil de défense nationale, les chefs des Forces armées révolutionnaires (FAR) et du ministère de l'Intérieur. Dans son discours, il a souligné l'importance de continuer à renforcer l'invincibilité militaire du pays.

La réunion a commencé par l'examen de l'exercice stratégique *Bastion 2024*, réalisé selon la doctrine de la « guerre du peuple tout entier ». L'objectif fondamental de cette doctrine est d'augmenter le degré de préparation et de cohésion des organes de direction et des commandements à tous les niveaux avec les troupes, l'économie et la population, dans le but d'assurer l'invincibilité militaire de Cuba. L'objectif de l'exercice « est d'entraîner les organes de gestion et de commandement des différentes structures chargées de la défense nationale et territoriale, à l'organisation du travail dans le but d'accroître la préparation du pays à la défense et l'entraînement des troupes et de la population, afin de faire face aux différentes actions de l'ennemi ».

À cette fin, du 22 au 24 janvier, des manoeuvres et des exercices tactiques de différents types ont lieu, avec la participation d'unités des FAR, du ministère de

l'Intérieur et d'autres composantes du système défensif territorial. Les FAR ont également informé que le mardi 21 janvier a eu lieu le *Bastion des étudiants de l'Université*, expression de la participation des jeunes à la défense de la patrie.

La réunion a également évalué la réponse de Cuba à la migration irrégulière, les actions de contrôle de la criminalité et les défis posés par les médias sociaux.



Bastion des universitaires, 21 janvier 2025

(Granma)



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca